

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2026

---

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT  
PROFESSIONNEL - (N° 2797)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 173

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Belhaddad

-----

**ARTICLE 7**

Supprimer l'alinéa 10.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de supprimer l'alinéa 10 concernant l'écart maximal de distribution des produits audiovisuels entre les sociétés sportives participant à une même compétition.

Un amendement complémentaire du rapporteur propose d'insérer une disposition sur ce sujet au sein de l'article 6.